

French A: language and literature – Higher level – Paper 1
Français A : langue et littérature – Niveau supérieur – Épreuve 1
Francés A: lengua y literatura – Nivel superior – Prueba 1

Friday 20 November 2015 (afternoon)
Vendredi 20 novembre 2015 (après-midi)
Viernes 20 de noviembre de 2015 (tarde)

2 hours / 2 heures / 2 horas

Instructions to candidates

- Do not open this examination paper until instructed to do so.
- Question 1 consists of two texts for comparative analysis.
- Question 2 consists of two texts for comparative analysis.
- Choose either question 1 or question 2. Write one comparative textual analysis.
- The maximum mark for this examination paper is **[20 marks]**.

Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- La question 1 comporte deux textes pour l'analyse comparative.
- La question 2 comporte deux textes pour l'analyse comparative.
- Choisissez soit la question 1, soit la question 2. Rédigez une analyse comparative de textes.
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est de **[20 points]**.

Instrucciones para los alumnos

- No abra esta prueba hasta que se lo autoricen.
- En la pregunta 1 hay dos textos para el análisis comparativo.
- En la pregunta 2 hay dos textos para el análisis comparativo.
- Elija la pregunta 1 o la pregunta 2. Escriba un análisis comparativo de los textos.
- La puntuación máxima para esta prueba de examen es **[20 puntos]**.

Choisissez **soit** la question 1, **soit** la question 2.

1. Analysez, comparez et opposez les deux textes suivants. Votre commentaire doit porter sur les similitudes et les différences entre les textes, sur l'importance de leur contexte, le public qu'ils visent, et leur objectif, ainsi que sur leurs caractéristiques formelles et stylistiques.

Texte A

Chanson pour l'Auvergnat¹

Elle est à toi cette chanson
Toi l'Auvergnat qui sans façon
M'as donné quatre bouts de bois
Quand dans ma vie il faisait froid.
5 Toi qui m'as donné du feu quand
Les croquantes et les croquants²
Tous les gens bien intentionnés
M'avaient fermé la porte au nez
Ce n'était rien qu'un feu de bois
10 Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore
À la manière d'un feu de joie
Toi l'Auvergnat quand tu mourras
Quand le croque-mort t'emportera
15 Qu'il te conduise à travers ciel
Au père éternel.

Elle est à toi cette chanson
Toi l'hôtesse qui sans façon
M'as donné quatre bouts de pain
20 Quand dans ma vie il faisait faim
Toi qui m'ouvris ta huche³ quand
Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés
S'amusaient de me voir jeûner
25 Ce n'était rien qu'un peu de pain
Mais il m'avait chauffé le corps
Et dans mon âme il brûle encore
À la manière d'un grand festin
Toi l'hôtesse quand tu mourras
30 Quand le croque-mort t'emportera
Qu'il te conduise à travers ciel
Au père éternel.

Elle est à toi cette chanson
Toi l'étranger qui sans façon
35 D'un air malheureux m'as souri
Lorsque les gendarmes m'ont pris
Toi qui n'as pas applaudi quand
Les croquantes et les croquants
Tous les gens bien intentionnés
40 Riaient de me voir emmener.
Ce n'était rien qu'un peu de miel
Mais il m'avait chauffé le cœur
Et dans mon âme il brûle encore
À la manière d'un grand soleil
45 Toi l'étranger quand tu mourras
Quand le croque-mort t'emportera
Qu'il te conduise à travers ciel
Au père éternel.

« CHANSON POUR L'Auvergnat » Paroles et Musique de Georges Brassens
© WARNER CHAPPELL MUSIC France – 1954

¹ Auvergnat : qui est né en Auvergne, région de France. Selon un cliché parisien, un Auvergnat est une personne avare ; Brassens en prend ici le contre-pied.

² croquant(e) : (péjoratif) personne rustre, peu généreuse

³ huche : grand coffre pour pétrir ou serrer le pain

Texte B



Fondés par Coluche¹ en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute l'action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».



LES RESTOS AUJOURD'HUI

Plus de 25 ans plus tard, ce sont 130 millions de repas équilibrés qui sont distribués par l'association (2012–2013). Les Restos du Cœur ont malheureusement largement franchi la barre d'un milliard de repas servis depuis leur création...

Aujourd'hui, les carences alimentaires les plus graves ont presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA², retraités disposant du seul "minimum vieillesse"...

En France, plus de 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Source : Rapport INSEE sur la précarité en France du 30 août 2011 (chiffres INSEE 2009).

Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont très vite étendu leurs actions à l'aide à la personne et à l'insertion. Car pour sortir durablement de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi résoudre toutes les difficultés (retrouver un emploi, avoir un toit, ...) pour une insertion durable.

PROVENANCE DES RESSOURCES

La plus grande partie des ressources de l'association provient des dons et legs (46,1% en 2012–2013). S'y ajoutent les produits des opérations Enfoirés (12,3% en 2012–2013) et les subventions des collectivités publiques (en 2012–2013, 17,4% pour les organismes nationaux, 11,7% de produits en provenance de l'Union Européenne et 9,1% de produits divers et financiers).

FRAIS GÉNÉRAUX RÉDUITS

35 Les Restos du Cœur sont très soucieux d'utiliser au mieux ces fonds publics et privés : **les frais généraux sont réduits (7% en 2012–2013)** et les dépenses superflues éliminées. En conséquence, plus de 93 % des ressources sont consacrés aux actions de l'association.

PÉRIMÈTRE D'ACTION

40 L'activité de l'association ne s'exerce que sur le territoire français métropolitain. Il n'existe aucune association agréée en dehors de l'Hexagone³, car cela nécessiterait des structures de gestion beaucoup plus lourdes et donc plus onéreuses. Et, parce que les législations et les règles fiscales sont différentes, aucune association basée ou opérant à l'étranger ne relève de l'association française.

Extrait adapté du site web www.restosducoeur.org (2013)

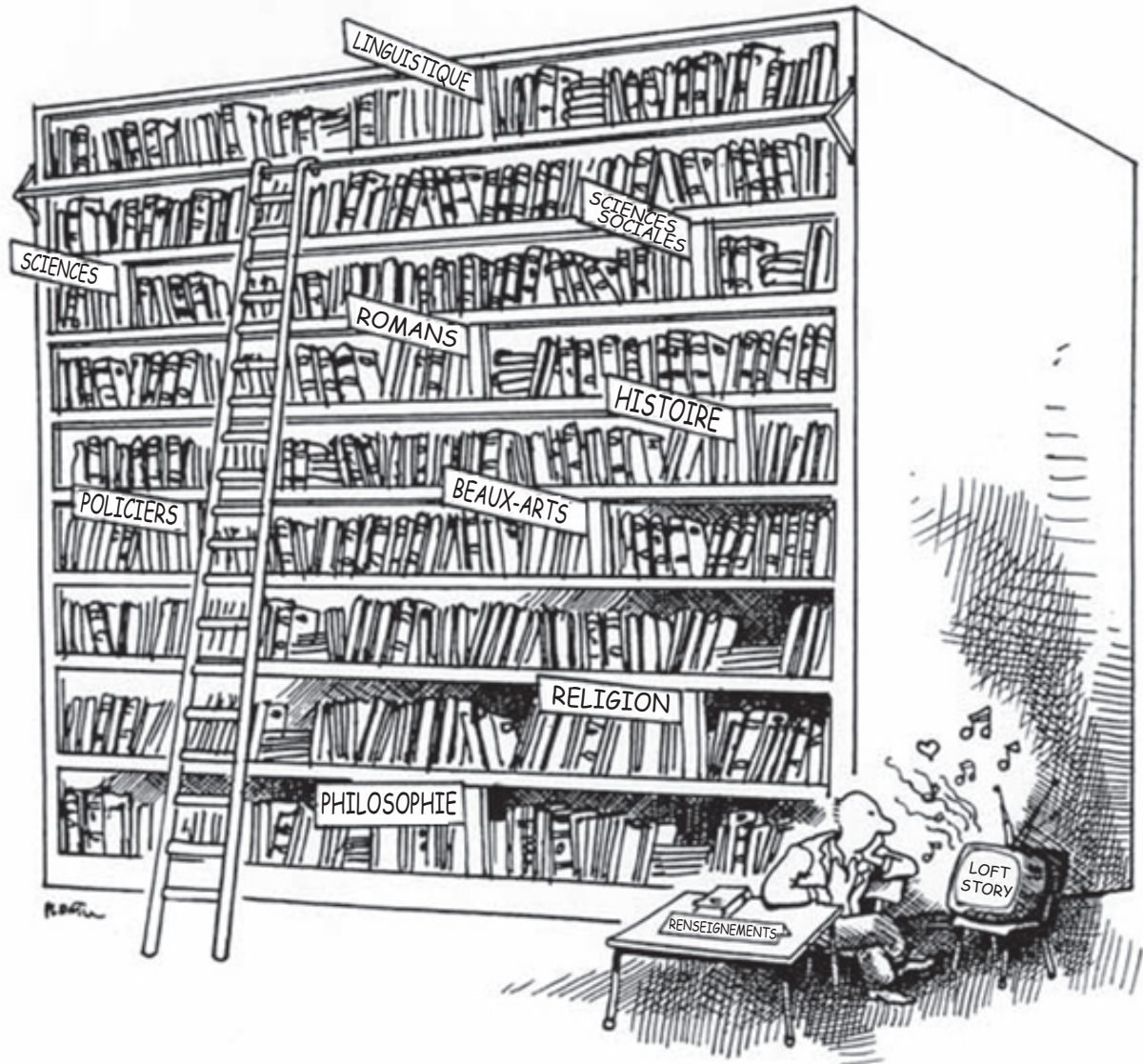
¹ Coluche : très célèbre humoriste et comédien français né en 1944, mort en 1986. Il se trouve au centre de la photo.

² RSA : revenu de solidarité active

³ Hexagone : la France

2. Analysez, comparez et opposez les deux textes suivants. Votre commentaire doit porter sur les similitudes et les différences entre les textes, sur l'importance de leur contexte, le public qu'ils visent, et leur objectif, ainsi que sur leurs caractéristiques formelles et stylistiques.

Texte C



Plantu, dessin paru dans *Le Monde* (2001)

Texte D

La réception de *Loft Story*¹

Les objectifs et les enjeux de l'étude

L'étude de cette réception est celle d'une réception « savante » d'un « objet médiatique populaire ». Aussi pouvons-nous confesser comme ambition de proposer quelques éléments de réflexion sur la façon dont se construit l'accueil – le rejet – par les intellectuels d'un produit télévisuel.

- 5 Observer la dénonciation de *Loft Story* dépasse le seul cadre de l'émission car une telle dénonciation accompagne souvent l'ensemble des produits nouveaux aussi divers soient-ils, de la culture de masse (le jazz, le rock, le hip-hop, la techno, les raves, la bande dessinée, le cinéma) comme des techniques (apparition de l'imprimerie, du livre de poche, du disque, de la photographie, de la télévision, de l'ordinateur, d'Internet, etc.). C'est selon
- 10 nous tout le processus de réception, plus précisément le processus de dénonciation et condamnation de la « culture de masse », « culture populaire » ou « culture médiatique » qui s'est laissé appréhender ici. « Elle (l'émission) restera dans les mémoires comme le programme emblématique² de fracture culturelle qui divise la société confrontée à la culture de
- 15 masse » note Dominique Mehl qui souligne l'immense décalage entre l'audience « massive, multiculturelle, plurigénérationnelle et socialement composite » et la « critique radicalement hostile conduite par les journalistes et intellectuels ». *Loft Story* a en effet ceci de remarquable qu'elle a constitué le point de rupture particulièrement visible et spectaculaire entre deux « publics », celui des partisans passionnés et celui des opposants farouches.

- 20 L'émission a connu un succès d'audience inédit, constituant un véritable « phénomène social » du fait de son fort pouvoir de séduction auprès des adeptes des divertissements de la culture de masse. Elle a fait l'objet dans le même temps d'un puissant rejet qui témoigne d'un non moins important pouvoir de répulsion auprès du monde intellectuel et de l'ensemble des tenants de la haute culture.

Gabriel Segré, *Loft Story* ou la télévision de la honte – La télé réalité exposée aux rejets
© Editions l'Harmattan, 2008.

¹ *Loft Story* : Première émission de télé réalité française diffusée pour la première fois en 2001, reprise en 2002. Elle a connu un immense succès d'audience mais a aussi provoqué « un puissant rejet ».

² emblématique : symbolique
